



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2009
D - 20090573

Aujourd'hui Lundi 26 octobre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Wanda LAURENT, Mme Marie-Claude NOEL,

***Bourse du travail. Travaux modificatifs ou complémentaires.
Aménagement du 3ème Etage. Avenants. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D – 200900051 du 02 février 2009, vous avez autorisé la signature des marchés de travaux pour un montant total de 274 049,87 € TTC auquel sont venus s'ajouter, 21 649,10 € TTC pour le lot n° 6 – revêtement de sol souple, et 12 414,48 € TTC pour le lot n° 8 - Serrurerie portant le coût total des travaux à 308 113,45 € TTC.

Lors de la réalisation des travaux des adaptations sont nécessaires, dont certaines portent sur la sécurité, d'autres sur des modifications liées à l'analyse des existants après l'exécution des travaux de démolition.

Les marchés concernés sont les suivants :

Lot n° 2 – Electricité

Marché M090061 – Entreprise SASG - PASTORINO

Suppression des ventouses électromagnétiques sur portes DAS, prestation relevant de la compétence du lot n° 7 – Menuiserie bois.

Montant Marché initial	103 657,32 € TTC
Montant Avenant n° 1	- 349,11 € TTC
Nouveau montant Marché	103 308,21 € TTC

Lot n° 3 – Plomberie sanitaire

Marché M090062 – Entreprise PROSERV

Modification du positionnement des radiateurs, suppression de mise à disposition d'un WC chimique en raison d'installation existante, et modification du réseau de chauffage lié au nouveau positionnement des radiateurs.

Montant Marché initial	13 593,43 € TTC
Montant Avenant n° 1	+ 2 438,64 € TTC
Nouveau montant Marché	16 032,07 € TTC

Lot n° 4 – Plâterie - Staff

Marché M090063 – Entreprise SARL NAVELLIER

Les démolitions et les arrachages des revêtements muraux ont mis en évidence le très mauvais état des supports plâtre nécessitant une réflexion plus importante pour permettre la mise en œuvre des travaux de peinture.

Montant Marché initial	48 770,17 € TTC
Montant Avenant n° 1	+10 252,11 € TTC
Nouveau montant Marché	59 022,28 € TTC

Lot n° 5 – Carrelage - Faïence

Marché M090064– Entreprise SAYE

Les revêtements de sols carrelage des circulations sont en meilleur état que prévu et les zones à reprendre restent réduites. Par ailleurs, la nécessité du sol des sanitaires s'avère nécessaire avec réalisation d'une chape au lieu de coller sur sol existant.

La reconsidération du « partie d'aménagement » de la cafétéria permet par ailleurs de supprimer la cimaise de toile enduite et peinte prévue en périphérie sur les cloisons et contre cloisons.

Montant Marché initial	28 303,34 € TTC
Montant du présent Avenant	- 10 036,83 € TTC
Nouveau montant Marché	+ 18 266,51 € TTC

Lot n° 7 – Menuiserie bois

Marché M090066 – Entreprise MARSANT JP

Fourniture et pose de ventouses électromagnétiques en lieu et place du lot n° 2 sur portes DAS.

Montant Marché initial	21 983,21 € TTC
Montant Avenant n° 1	+ 349,11 € TTC
Nouveau montant Marché	22 332,32 € TTC

L'ensemble de ces modifications porte le coût global des travaux à **310 767,37 € TTC** (+ 1, 58 % du marché initial).

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, suite à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer les avenants aux marchés précités en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 – Article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE